

ARRÊTE N° 001 /A/MINFI DU 14 AVR 2015  
portant nomination de responsables au Ministère des  
Finances.-

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du  
Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du  
Gouvernement ;

Vu le décret 2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des  
Finances,

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés  
Contrôleurs Financiers auprès des départements ministériels ci-après :

**Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières**

**Contrôleur Financier :** Monsieur **NOMO Protais**, Secrétaire d'Administration  
Principal, précédemment Contrôleur Financier par intérim dans le même poste.

**Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales**

**Contrôleur Financier :** Monsieur **ZOA Germain**, Administrateur Civil Principal,  
précédemment Contrôleur Financier par intérim dans le même poste.

**Article 2 :** Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la  
réglementation en vigueur.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence,  
puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-



Yaoundé, le 14 AVR 2015



LE MINISTRE DES FINANCES,

**Ousmane MEY**